

Lille, le **14 AVR. 2023**

Monsieur le Maire,

Je vous prie de trouver sous ce pli, conformément à l'article R. 214-37 du Code de l'Environnement, un exemplaire du dossier de déclaration déposé le 04 novembre 2022 et le 25 janvier 2023 par **MAISONS ET CITES** concernant l'opération suivante : **aménagement de 33 logements individuels et 12 intermédiaires sur 1,1085 ha.**

Vous trouverez également, pour affichage en mairie durant une période de un (1) mois minimum, copie de la décision de monsieur le Préfet et du récépissé de déclaration concernant cette déclaration.

À l'issue de cet affichage, je vous saurais gré de bien vouloir me retourner un certificat d'affichage correspondant signé (à l'adresse indiquée ci-dessous ou à ddtm-pe@nord.gouv.fr).

François DEWILDE, en charge de l'instruction de ce dossier, enregistré sous le n° 59-2022-00051, se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire (Tél. 03.28.03.84.20 ; mail : francois.dewilde@nord.gouv.fr).

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

La Responsable du Service
Eau Nature et Territoires

**Le responsable adjoint
du Service Eau Nature et Territoires
Hélène SOLVES**

Thierry DUTILLEUL

Copie au Service Territorial Centre de la DDTM

Mairie de Sin le Noble
Place Jean Jaurès

59450 SIN-LE-NOBLE

Réf. : **353/PE** (envoi par mail)

Adresse : 62 Boulevard de Belfort, CS 90007 - 59042 LILLE Cedex
Tél. : 03 28 03 83 00

Horaires d'ouverture et modalités d'accueil sur : www.nord.gouv.fr

Suivez-nous sur : facebook.com/prefetnord - twitter.com/prefet59 - linkedin.com/company/prefethdf/